



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 03 avril 2025

Procès-verbal

En l'an 2025, le jeudi 03 avril 2025 à 20h, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 25 mars 2025, s'est réuni sous la Présidence du Maire de la commune de Moncontour, en présence des 4 adjoints et des Conseillers Municipaux suivants :

Nombre de présents :

M. Edouard RENAUD – M. Louis ZAGAROLI – M. Alexandre ROULON – Mme Marylène PETIT - Mme Martine COLOMBET – Mme Anne PEUVERGNE - M. Bruno SOUCHARD - M. France POIREAU - Mme Katia GUILLOT - M. Jean-Claude BOUILLAULT –

Etaient également présents :

Conseillers Consultatifs : Mme Roseline PINEAU - Mme Corinne LORIN - Mme Amandine BRIAND - M. Mickaël GUILLOT – M. Jean-Michel JAULIN

Presse : Thérèse RINUIT

Nombre de pouvoirs : 3 (Jean-Jacques HOULLIER à Jean-Claude BOUILLAULT – Arnaud GIANSAANTI à Edouard RENAUD – Franck JOSEPH-THEODORE à Louis ZAGAROLI) –

Absents excusés : M. Nicolas TURQUOIS

Edouard RENAUD, Maire, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Martine COLOMBET

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 04 mars 2025.

M. RENAUD demande à rajouter un sujet :

➤ *Décision modificative*

ORDRE DU JOUR

- *Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité*
- *Attribution subvention aux associations*
- *Participation voyages Elèves du Collège Isaac de Razilly*
- *Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine*
- *Délégation communication - Indemnité de fonction à une conseillère municipale*
- *Nouvelle dénomination de rues en doublon Moncontour – Messais – Saint-Chartres*
- *Questions diverses*

Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité et de gaz

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur RENAUD donne connaissance aux membres du Conseil Municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition de SRD concernant la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Le montant de cette redevance électricité pour l'année 2025 s'élève à 241 €.

Attribution subvention aux associations

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur Edouard RENAUD énumère les demandes de subvention des associations. M. RENAUD explique qu'il n'y a plus de participation basique et que l'enveloppe est gardée pour les projets d'animation locales.

Après avoir étudié chaque dossier, le conseil municipal décide d'allouer une subvention aux associations.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>MONTANT ATTRIBUÉ</u>
La Compagnie BLAST	100,00 €
CITERRE	500,00 €
TOTAL	600,00 €

Participation voyages Elèves du Collège Isaac de Razilly

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur le Maire présente les différents voyages et sorties scolaires pour 2024/2025 organisés par le Collège Isaac de Razilly.

En soutien aux familles de la commune et pour permettre aux enfants désireux de participer à un voyage ou une sortie scolaire, le conseil municipal, à l'unanimité :

↳ décide d'allouer une aide financière selon le montant de la participation des familles à savoir :

- ◆ Sortie à Paris **10 €/élève**
- ◆ Festival Des Arts à l'Ecole **40 €/élève**
- ◆ Séjour en Provence **60 €/élève**
- ◆ Séjour à l'Ile d'Oléron **30 €/élève**

Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine

Présenté par Edouard RENAUD

La Commune de Moncontour souhaite encourager la mise en valeur de son patrimoine et apporter son soutien à la Fondation du patrimoine pour son action envers la sauvegarde et la valorisation du patrimoine privé sur l'ensemble du territoire de la commune

L'objectif de ce partenariat entre la commune de Moncontour et la Fondation du patrimoine est d'inciter à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine privé non protégé par l'Etat au titre des Monuments Historiques et situé sur le territoire de la commune.

Ce partenariat vise à aider financièrement les projets d'intérêts patrimoniaux éligibles au label de la Fondation du Patrimoine.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer et de mettre à disposition de la Fondation du patrimoine une somme globale annuelle de 10 000 € qui se décompose comme suit :

- ◆ 9 300 euros destinés à la restauration et la sauvegarde d'éléments patrimoniaux propriétés de personnes privées (hors associations)
- ◆ 500 euros destinés au financement de l'action de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine situé sur le territoire de Moncontour
- ◆ 200 euros correspondant à l'adhésion à la Fondation du patrimoine pour l'année en cours.

Après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt de ce partenariat le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'adhérer à la Fondation du patrimoine.

Délégation communication – Indemnité de fonction à une conseillère municipale

Présenté par Edouard RENAUD

Suite à la démission de la conseillère municipale titulaire d'une délégation fonctions Communication et considérant qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement, il convient d'attribuer une indemnité à la conseillère municipale qui a accepté cette délégation à compter du 1^{er} avril 2025.

Nouvelle dénomination de rues en doublon Moncontour – Messais – Saint-Chartres

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur le Maire précise que des noms de rues sont identiques sur les communes de Moncontour, Messais et Saint-Chartres. Il ajoute que ces doublons ne facilitent pas la distribution du courrier par La Poste et des livraisons par les transporteurs et l'accès aux secours des Sapeurs-Pompiers et des professionnels de santé.

Il convient donc de procéder à une nouvelle dénomination de certaines rues à savoir :

Nouvelle dénomination**Moncontour**Chemin de la Garenne devient **chemin le Sablon****Messais**Rue de la Mairie devient **rue du Bois Neuf****Saint-Chartres**Rue de Bel Air devient **rue de la Plaine****Suppression****Moncontour**

Chemin de la Garenne

Messais

Rue de la Mairie

Saint-Chartres

Rue de Bel Air

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Décision modificative

Compte tenu des différentes acquisitions de terrains à l'euro symbolique, il est nécessaire de donner une valeur vénale pour procéder à la vente et obtenir les parcelles au nom de la commune, une manipulation comptable est nécessaire.

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) - Opération	Montant	Article (chap.) - Opération	Montant
2118/041 Autres terrains	1 196 €	1328/041 Autres subventions	1 196 €

Questions diverses

◆ Devis rénovation télési

◆ Information : Lancement de l'étude « Village d'Avenir – Tourisme, Culture, Hôtellerie » RDV Raphaël VOLOVITCH le mercredi 9 avril 2025 à 9h30

◆ Proposition d'un lotissement communal. Un premier plan nous a été présenté avec 7 emplacements en accès à la propriété. Les avis sont partagés quant à la superficie des parcelles jugée trop petites pour 4 d'entre elles. Monsieur le Maire demandera une deuxième proposition visant à ne faire que 3 parcelles. Nous nous exprimerons à nouveau.

-City stade : Martine se met en relation avec M. DEGUILLE pour l'installation des nouveaux poteaux de 5 mètres pour pose filets latéraux et se renseigne pour éventuellement la pose du gazon le même jour.

Des copeaux de bois ont été installés autour des modules de Fitness.

-Réfection des terrains de boules à venir.

-Tour de table sur le positionnement de chacun pour l'éventuel achat des locaux de Paulette et Christian RAMBEAU à Moncontour.

Les avis sont favorables car très belle superficie. Endroits fonctionnels et pour certains déjà opérationnels pour l'installation de certaines associations...

Monsieur le Maire souhaite la mise en place d'un petit comité chargé de mener une étude approfondie sur l'utilisation que l'on pourrait faire de toutes les parties (labo, salles réfrigérées, hangar, stabules...) mener une réflexion sur l'espace disponible (aménagement de pistes de jeux divers, parkings...)

TOUR DE TABLE

ANNE - Demande si une date est prévue pour l'inauguration des Lodges ?

Fabrice et Anne Leroy avancent très vite dans la construction des lodges. En ce qui nous concerne, 2 palissades vont être créées pour garder de l'intimité au domaine. L'agrandissement du parking est aussi prévu. Pas de date communiquée pour l'inauguration.

MICKAEL - Fait part de l'avancée de la nouvelle commission communication pour régulariser les accès au site communal et sur Facebook avec la précieuse collaboration d'Eloïse. Monsieur le Maire remercie la commission pour son implication.

ALEXANDRE - Précise que les travaux de la salle de bains de la boulangerie sont finis et bien réalisés. Ceux pour la réfection de la vitrine et de la porte d'entrée sont en attente.

Les travaux pour les gîtes seront faits après la saison d'été, vers le mois d'octobre.

Une étude sera lancée pour une nouvelle installation de cuisine à la salle polyvalente, plus fonctionnelle et moderne.

ROSELINE - Souligne que les cours de tennis ont été extrêmement bien démoussés et nettoyés par l'équipe du club et ce de leur propre chef.

Monsieur le Maire salue cette belle initiative et remercie l'équipe de tennis pour cet esprit positif.

- Indique qu'un trou dans le grillage du local à bonbonnes de gaz a été fait coté parking pour pouvoir récupérer les ballons perdus. Alexandre suggère de faire apposer un filet au-dessus de cet enclos. Monsieur le Maire va en faire la demande à la Sorégies.

- Demande si la commune participe à l'aménagement extérieur des lodges ? Monsieur le Maire précise que la commune a pris en charge l'établissement des allées avec alimentation en eau, gaz et assainissement jusqu'à la limite de la parcelle.

JEAN-MICHEL - Revient sur le grand travail réalisé par l'association PARAVENT pour suivre tous les dossiers actifs concernant l'éolien afin de nous en rendre compte, une réunion a eu lieu à Marnes courant mars.

FRANCE - S'occupe de la souche à arracher sur le terrain

BRUNO - Demande si l'on peut disposer du terrain libre de la parcelle ? pour aménager un parking pour la brocante du 1er mai.

Pour la venue des Ottangeois, il prévoit une visite du Logis Terre Villa, samedi 30 mai avec la participation d'Auguste Pineau qu'il doit contacter.

MARYLENE - Rend compte du Conseil d'école du 27 mars

Le défilé du carnaval, par les enfants de l'école, a été comme d'habitude une réussite, il s'est terminé par un goûter au sein de la maison de retraite de Moncontour pour le plus grand plaisir de tous.

La course Renaudot-Urban trail de Loudun a rassemblé 40 enfants moncontourois et 39 adultes. L'équipe est arrivée 2ème au challenge des écoles. Un grand bravo !

Le 26 mai les enfants du CP, de Grande et moyenne section iront à TERRA BOTANICA.

Les CE et CM partiront pour un voyage découverte à Noirmoutier.

En cours ateliers lecture, jardinage rédaction d'un livre...Exercices sur les risques majeurs réalisés à l'école comme d'habitude. L'équipe d'enseignants remercie la municipalité, l'APE et la coop pour leurs différentes aides apportées à leurs projets.

MARTINE - Expose le compte rendu de la 55ème Assemblée Générale des Donneurs de Sang Bénévoles du 15 mars à St Jean de Sauves.

Thierry Bontemps, président de l'association, Christian Diot, président départemental, Françoise DERISSON, maire déléguée et Laurence JALLET présidaient.

En 2024 : 3 collectes organisées, 2 à St Jean de Sauves 1 à Moncontour et 3 en alternance avec Mirebeau. 130 donneurs présentés pour 117 prélevés (8 nouveaux donneurs). Légère baisse par rapport à 2023 (142 donneurs) Il est à noter que la mobilisation des hommes est moins importante que celle des femmes...

En 2025 même nombre de collectes sur le secteur. Randonnée pédestre à St Benoit le 18 mai.

Congrès départemental le 19 octobre à Mirebeau. Don de plasma uniquement à Poitiers.

Thierry Bontemps a reçu une décoration pour son investissement dans l'association depuis 2003. Elu président depuis 2013. Un grand merci pour ce bénévolat.

- Expose le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association Poitou Shredding du 21 mars
Président Cédric PROUST.

L'association est en rupture avec la Fédération Française de ski nautique et de wakeboard (FFSNW).

Autonome, les effectifs sont en hausse avec 10 nouveaux riders. L'association souhaite recruter de jeunes débutants avec l'ouverture d'un créneau à vitesse réduite le dimanche.

Participation au Championnat de France. Prévision d'une sortie sur un autre télésiège serait envisageable.

Covoiturage souhaité.

Quelques modifications de parcours ont été apportées cette année.

Journée portes ouvertes le 16 avril de 14h à 17h.

Cédric Proust souhaite passer la main pour la présidence. Boris est pressenti.

- Expose le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AGAV le 28 mars.

Madame la Présidente, Lydie SOUCHARD, énumère les manifestations 2024, elles ont toutes été réalisées et seront toutes reconduites en 2025. La trésorière, Martine GUIN expose le bilan financier qui présente un solde négatif pour l'année -812.40 €. Ceci étant dû par l'achat d'une remorque réfrigérée pour 5000 €, des achats vestimentaires pour 1623.36 €, des gobelets pour 2520 €.

La réparation du minibus et machine à laver pour 1511.40 €.

Le bureau reste inchangé. Sonia RAVION a présenté sa démission.

Monsieur le Maire remercie Louis ZAGAROLI pour son investissement dans la gestion du Centre de loisirs.

Edouard RENAUD clôt la séance à 22 heures

Fait à Moncontour, le 03 avril 2025

Le Maire : Edouard RENAUD



